Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Groupe professionnel des Architectes pour les relations internationales.

Action en faveur des prisonniers de guerre.

Une grande campagne a lieu actuellement dans notre pays en faveur du « Livre du prisonnier de guerre ». Notre Groupe s'en fait l'écho d'autant plus volontiers qu'il a lui-même participé, dès 1940, à l'action entreprise en faveur des prisonniers de guerre.

Par une coïncidence heureuse, nous avons précisément l'occasion aujourd'hui de mettre sous les yeux des lecteurs de cette revue trois lettres qui nous parviennent de trois camps de prisonniers. Ces lettres accusent réception de divers ouvrages techniques expédiés par notre groupe, du matériel de dessin qui a fait l'objet d'envois récents, ainsi que des différents périodiques techniques mis à la disposition de notre groupe et du Bureau international d'éducation (B. I. E.) en faveur d'un certain nombre de camps. La dernière de ces lettres, celle du capitaine Hamelin, a trait à un envoi d'ouvrages d'art que nous avons adressé, par l'entremise du Fonds européen de secours aux étudiants, aux architectes de l'Oflag II B qui avaient exprimé le désir d'organiser une série de conférences et d'expositions sur l'art français de ces cinquante dernières années.

Lettre adressée le 27 avril 1943 à la Société suisse des ingénieurs et architectes par M. Ledi Neyman, *ing. arch. officier polonais.*

Messieurs, c'est au nom de notre « Cercle des architectes » du camp des officiers prisonniers de guerre polonais Oflag VII A, que je me permets de vous remercier tout cordialement pour tous les soins que vous avez entrepris afin de nous aider, par l'intermédiaire du B. I. E. Comme nous ne disposons pas de matériaux nécessaires, chacun de vos envois facilite beaucoup les études professionnelles de nos associés. Ensuite je me permets d'accuser en bloc réception des envois pour les mois derniers, en énumérant tous les matériaux que nous avons reçus de la part de la Société suisse des ingénieurs et architectes, à savoir :

A. Les numéros des revues par abonnement :

1. au *Bulletin technique de la Suisse romande* . . . 10 numéros
2. à la revue *Habitation* . . . . . 3 »
3. à la revue *Travaux* . . . . . 2 »
4. à la revue *Bulletin du ciment* offerte par la Portland Cement, à Zurich, sur la demande de la S. I. A. . 11 »

B. Les matériaux à dessin :

1. rouleau de papier à dessin,
2. trois rouleaux de papier calque.

En vous remerciant encore une fois de l'extrême obligeance que vous nous avez témoignée, nous vous prions, Messieurs, de bien vouloir agréer l'expression de notre parfaite considération.

Carte adressée le 26 février 1943 au B. I. E. par le lieutenant Elie Gleizes :

Le groupement des officiers français prisonniers à l'Oflag IV D qui rassemble de jeunes architectes, ingénieurs et conducteurs de travaux diplômés, a porté le plus grand intérêt aux petits volumes illustrés de constructions en bois que vous lui avez adressés. Ces officiers vous renouvellent leurs remerciements, et, afin d'augmenter leur documentation professionnelle vous demandent encore de leur adresser si possible d'autres revues ou brochures modernes suisses intéressant la construction d'immeubles d'habitation [1].

Lettre adressée, le 2 avril 1943 au Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales par le capitaine J. Hamelin, *officier-recteur de l'Oflag II B.*

Monsieur,

Le Fonds européen de secours aux étudiants nous a récemment transmis de magnifiques ouvrages d'art qui vont nous être très précieux pour les conférences et expositions que nous organisons dans notre camp. J'apprends aujourd'hui que votre groupe professionnel a largement participé aux frais d'acquisition de ces ouvrages. Nous sommes très sensibles à cette attention et à cette générosité de votre part. Je ne veux pas tarder, au nom des professeurs et étudiants de l'Oflag à vous exprimer notre vive gratitude. L'envoi qui, grâce à vous, a pu nous être fait, enrichira les activités que nous nous appliquons à poursuivre au cours de cette longue captivité. Nous y verrons aussi une preuve nouvelle d'une solidarité professionnelle et d'une amitié qui nous sont très précieuses.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments personnels les meilleurs et reconnaissants.

Notre groupe a, d'autre part, été invité par le Bureau international d'éducation à s'occuper de l'organisation d'un

Concours dans les camps de prisonniers de guerre.

Ce concours, destiné à stimuler l'activité intellectuelle et à relever le courage et le moral des prisonniers est organisé conjointement avec des concours analogues intéressant toutes les disciplines intellectuelles. Il prendrait, pour les architectes et pour les ingénieurs, une forme comparable à celle d'un concours d'idées d'importance moyenne. Nous avons dû tenir compte, dans le rapport que nous avons fait à ce sujet au B. I. E., du fait que les prisonniers n'ont pas une documentation étendue à leur portée, qu'ils ne disposent que d'un matériel très réduit, qu'ils vivent la vie de captivité depuis trois ans et qu'ils n'ont pas été en rapport depuis longtemps avec les problèmes de leur profession. De même, pour tenir compte des divers tempéraments et des différents niveaux de culture, nous avons établi plusieurs catégories de programmes. Nous nous sommes également intéressés au jugement de ce concours et, pour autant que les principes de la S. I. A. puissent être respectés, nous espérons qu'il sera fait appel à des membres de notre société. Par ailleurs, nous serons heureux de recevoir à ce sujet toutes les suggestions que nos membres voudront bien nous présenter pour autant qu'elles puissent encore être prises en considération.

Comme on s'en aperçoit, loin de se ralentir, notre action, inaugurée en octobre 1940 par l'envoi de livres dans des camps d'internés en Suisse, se poursuit encore grâce, d'une part à l'activité inlassable des milieux de la Croix-rouge et des organisations genevoises, grâce d'autre part aux versements qu'a bien voulu faire, plusieurs fois déjà, la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Nous voulons espérer qu'il ne sera pas inutile de faire appel, une fois encore, à la générosité de chacun et des associations professionnelles en particulier. Le compte de chèques de notre groupe, VIII 5415 recevra avec reconnaissance les dons en espèces cependant que le Bureau international d'éducation, 52, rue des Pâquis, Genève ou l'Administration du *Bulletin technique*, 6, rue Haldimand, Lausanne, recueilleront les livres de toute nature qui pourraient être destinés aux camps.

Au nom du Groupe des architectes pour les relations internationales,

le président : FRÉD. GAMPERT. — *le secrétaire :* J. P. VOUGA.

[1] L'Oflag IV D reçoit régulièrement les revues *Habitation, Travaux* et *Bulletin technique de la Suisse romande ;* en outre le B. I. E. vient de lui adresser trois numéros de la revue *Vie, Art et Cité* contenant des articles sur la construction, et demande s'il serait encore possible de faire quelque chose pour ce camp.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 26 mars 1943 à Zurich.

1. *Etat nominatif.*

Admission de nouveaux membres.

Dans la séance du Comité central du 26 mars 1943 ont été admis :

		Domicile	Section
Rüdisühli, Walter	architecte	Binningen	Bâle
Preiswerk, Rudolf	ing. méc.	Bâle	Bâle
Berger, Rolf	architecte	Berne	Berne
Duruz, Raymond	ing. civil	Berne	Berne
Marxer, Arno	ing. électr.	Berne	Berne
de Saussure, Antoine	architecte	Genève	Genève
Peter, Max	forst-ing.	Brigue	Valais
Challandes, Maurice	ing. civil	Lausanne	Vaudoise
Juzi, Victor	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Wolfer, Herbert	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Egli, Adolf	ing. méc.	Winterthour	Zurich
Démissions :			
Escher, Frank, Dr phil.	géologue	Berne	Berne
Fatio, Pierre	ing. civil	Lausanne	Vaudoise
Piot, Robert	ing. civil	Lausanne	Vaudoise
Schaltegger, Ernest,	ing. civil	Lausanne	Vaudoise
Mermod, Camille, Dr	chimiste	Lausanne	Vaudoise
Moser, Hans	architecte	Herrliberg	Zurich
Müller, Ernst	ing. civil	Zurich	Zurich
Décès :			
Geigy-Burckhardt, Carl	ing. méc.	Bâle	Bâle
Mantel, Hans-Hch., Dir.	ing. méc.	Worblaufen	Berne
Berthod, Louis	ing. civil	Lausanne	Vaudoise
Reuter-Sulzer, C.-R., Th.	Dir. ing. méc.	Wintherthour	Winterthour
Hässig, Alfred	architecte	Küsnacht	Zurich

2. *Tarif d'honoraires pour travaux d'architecture.*

A la suite d'une motion de la section de Berne à la dernière assemblée des délégués, le 22 août 1942, à Schaffhouse, et après avoir procédé à diverses enquêtes, le Comité central décide de soumettre à une commission présidée par M. Kopp, architecte, la question de la révision du tarif d'honoraires pour les travaux d'architecture (formulaire 102). Il désigne comme membres de cette commission MM. H. Baur, H. Bracher, H. Daxelhofer, F. Gilliard, W. Henauer, C. Mossdorf, A. Rossire, E.-A. Steiger.

3. *Commission des normes.*

Le Comité central appelle M. Antoine Pestalozzi, architecte à Zurich, à la présidence de la commission des normes du bâtiment. En même temps, il désigne M. Robert Winkler, architecte à Zurich, comme nouveau membre de la commission et du bureau.

4. *Association suisse pour le plan d'aménagement national.*

Le Comité central charge MM. A. Sutter, ingénieur en chef, à Coire, P.-E. Soutter, ingénieur à Zurich, et Ed. Virieux, architecte à Lausanne, de représenter la S. I. A. au sein du comité de cette association.

5. *58e assemblée générale de la S. I. A. à Genève.*

Sur la proposition de la section de Genève, organisatrice de la prochaine assemblée générale, la date en est fixée au 11, 12 et 13 septembre 1943.

6. *Normes provisoires pour le calcul et l'exécution des maçonneries de pierres naturelles et de pierres artificielles.*

Le Comité central approuve le projet présenté, préparé par une commission spéciale et, dans la suite, par le comité du groupe professionnel des ingénieurs des ponts et charpentes, sous réserve de quelques retouches de détail. Le président est autorisé à mettre en vigueur les normes après ces corrections. En considération de leur urgence, les normes provisoires seront soumises ultérieurement à une assemblée de délégués. Dans la suite elles seront remplacées par des normes définitives, à l'aide des expériences qui auront été faites pendant ce temps.

7. *Protection des titres d'ingénieur et d'architecte.*

Le Comité central prend note des résultats des délibérations tenues à une séance de la commission de la protection des titres, de la S. I. A., et décide, après entretiens avec les autorités des hautes écoles, de charger cette commission de développer ses propositions pour une réglementation de la protection des titres.

Le Comité central prend ensuite connaissance de l'état des pourparlers avec la commission fédérale du contrôle des prix au sujet du tarif d'honoraires de la S. I. A., traite des questions de normalisation en matière de construction de maisons d'habitation, du concours pour le nouveau pont du Kirchenfeld à Berne, examine une requête de l'A. S. I. C. (Association suisse des ingénieurs-conseils) et diverses affaires.

Zurich, le 12 mai 1943.

Le Secrétariat.

DIVERS

Aménagement du réseau des routes principales suisses.

Le rapport présenté récemment au Département fédéral de l'intérieur par une commission d'experts de l'Inspectorat des travaux publics et concernant l'importante question du développement de nos voies de communication routières mérite davantage qu'une simple mention dans les notes bibliographiques de notre périodique.

De nombreuses requêtes adressées aux autorités, au cours de ces dernières années, ont montré tous les avantages que pourrait retirer la communauté d'une amélioration de nos voies de grande communication. On créerait en outre, de ce fait, des occasions de travail ne nécessitant pas de grande quantité de matières premières importées, si l'on rapporte celles-ci au nombre considérable de journées de main-d'œuvre qui résulteraient de tels travaux.

Mais encore convient-il, pour éviter toute dépense inutile, et pour que soient sauvegardés les nombreux intérêts en jeu, que toute réalisation en ce domaine soit précédée d'une étude générale approfondie du problème sans laquelle aucun programme d'ensemble ne pourrait être raisonnablementétabli. C'est cette étude qui vient d'être achevée par une commission d'experts présidée par M. *Schurter*, directeur de l'*Inspectorat fédéral des travaux publics*. Cette commission se composait en outre de MM. *K. Keller*, ingénieur cantonal, à Zurich, *J. Luchsinger*, ingénieur cantonal, à Soleure, *L. Perret*, ingénieur cantonal, à Lausanne et *F. Steiner*, ingénieur-conseil, à Berne. En outre ont collaboré à ses travaux MM. *A. de Kalbermatten*, ingénieur, suppléant de l'inspecteur en chef des travaux publics et *R. Ruckli*, ingénieur à l'Inspectorat fédéral.

Les résultats des délibérations et des travaux de cette commission sont donnés en un ouvrage d'une centaine de pages, largement illustré. Il ne s'agit pas de l'établissement de projets, mais d'une etude générale de l'aménagement des différentes routes, d'une estimation de leur coût. Les documents pris pour base des délibérations des experts furent, entre autres, les résultats des statistiques faites par l'*Union suisse des professionnels de la route* concernant la circulation, des données similaires fournies par certains cantons, des renseignements recueillis auprès de la direction des douanes sur l'importance du trafic aux frontières et enfin les projets que fit établir par divers bureaux privés, au cours de ces dernières années, la *Société suisse des routes automobiles*, à Bâle. Les vœux des principales sociétés touristiques suisses ont également été pris en considération.

En première partie de ce volume nous trouvons quantité d'indications précises sur l'importance du trafic sur les routes actuelles de Suisse, sur le trafic frontalier et de transit. C'est